

Les universités québécoises crient famine mais personne ne veut payer : Québec-Ontario : l'écart en chiffres

Turenne, Martine

L'université québécoise crie famine et chacun l'approuve de ce faire. Mais nul ne se propose comme pourvoyeur. Personne ne veut y consacrer davantage d'argent. Étudiants, gens d'affaires et politiciens se renvoient la balle. Qui épongera l'écrasant déficit? «Surtout pas nous!» fuse de partout la réponse.

Recteurs et gens d'affaires veulent que le gouvernement et les étudiants y aillent de leurs poches: Québec par des subventions accrues et les étudiants par la hausse des frais de scolarité. Les étudiants, quant à eux, aimeraient aussi faire payer davantage le gouvernement, mais ils préconisent également une contribution spéciale des gens d'affaires. Quant au gouvernement, il ne sait trop qui doit payer et combien. Il se dit incapable de déboursier davantage.

«La hausse des frais de scolarité est plus un symbole qu'autre chose», affirme le président de la Chambre de commerce de **Montréal**, Jacques Ménard. Un symbole parce que, selon lui et bien d'autres, l'accessibilité à l'éducation dépend de critères bien plus complexes que les seuls frais de cours.

Ce symbole risque fort, cependant, de déclencher des grèves dans les universités québécoises, selon Josette Côté, de l'Association des étudiants du Québec (ANEEQ). Le mot «dégel» est en effet mal aimé de la gent étudiante. Il réveille le monstre de l'endettement dans l'accès à l'éducation supérieure.

L'endettement d'un étudiant terminant aujourd'hui son baccalauréat est de 30 p. cent plus élevé qu'il y a 10 ans. Les étudiants sont aussi plus nombreux à travailler durant leur scolarité, et ils consacrent à leurs jobs plus de temps. Dans certaines universités, le taux d'abandon des cours atteint 50 p. cent.

Mais l'équation frais de scolarité - fréquentation scolaire reste aléatoire: il y a le Québec, avec ses frais de scolarité les plus bas du pays sinon du continent, qui décerne toujours deux fois moins de baccalauréats et de doctorats que sa consœur ontarienne.

Qui plus est, le Conseil des recteurs des universités québécoises a souligné le caractère «régressif» du gel des frais de scolarité. Les familles à faible revenu subventionneraient, par leurs taxes et impôts, près du tiers de la formation universitaire des enfants de familles aisées, et près du septième de celle des enfants de familles moyennes.

Manque de 150 millions\$ Au-delà des querelles de chiffres qui font varier leur déficit de 100 à 200 millions\$, il reste des universités sous-financées, sous-subsidées et de moins en moins compétitives. Le ratio prof-étudiants augmente (écart de 25 p. cent avec Ontario), les enseignants vieillissent, les fonds de recherche diminuent, l'argent manque et ça se vérifie partout à l'université.

Les droits d'étude représentent 6 p. cent du budget des universités québécoises et 13 p. cent de celui des universités ontariennes. En doublant les frais de scolarité et en arrondissant les coins, les universités d'ici pourraient récupérer quelque 75 millions\$ annuellement. Une solution alléchante.

Pour regarnir la trésorerie des universités, certains étudiants accepteraient une hausse modérée des frais, mais à condition que le gouvernement fasse de même. Opinion que partage M. Ménard, de la Chambre de commerce: «Si on demande aux étudiants de mettre plus d'argent, il faut s'assurer que le gouvernement suive.» Et ce, d'autant plus que le déficit du gouvernement se situe actuellement à un niveau plus que raisonnable, selon M. Ménard.

Le gouvernement, représenté par le ministre de l'Enseignement supérieur Claude Ryan, ne peut rien promettre. «C'est le Conseil du trésor qui a le dernier mot», souligne M. Ryan.

L'accessibilité

La hausse des frais de scolarité remet en question l'accessibilité à l'éducation, selon Mme Côté, de l'ANEEQ. «Le principe est simple: la clientèle diminue aussitôt que les coûts s'élèvent.»

Clément Lemelin, économiste à l'UQAM, s'est penché sur ce qui se passe aux États-Unis dans son étude comportant l'hypothèse que 10 p. cent des élèves renoncent aux études advenant une hausse des frais de scolarité.

«Il n'y aurait pas moins d'étudiants en médecine si l'on doublait les tarifs. C'est dans la population adulte, ou celle qui étudie à temps partiel, que les abandons seraient les plus probables. Ces gens-là sont souvent moins convaincus de la pertinence de leurs études. Ils ne veulent pas s'endetter pour un baccalauréat», soutient M. Lemelin.

La rentabilité des études, cependant, est toujours très réelle. Un bachelier se retrouve deux fois moins souvent en chômage que quelqu'un sans diplôme, et il est aussi mieux payé: «Niveau d'instruction et barème salarial vont de paire depuis toujours» ajoute M. Lemelin.

Certains secteurs «mous» de l'éducation, les moins prometteurs d'emploi, pourraient particulièrement pâtir d'une hausse des frais de scolarité. Comme l'écrit **Éric Barbeau** dans le **Montréal-Campus** du 11 octobre, «l'étudiant qui paierait ses cours nettement plus cher qu'aujourd'hui hésiterait beaucoup à s'inscrire en philosophie, où les perspectives d'embauche sont plus rares qu'en comptabilité».

L'argument n'émeut guère le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour: «C'est bien possible, mais notre société a-t-elle vraiment besoin de 200 nouveaux philosophes par année?»

Prenez aux riches

Les gens d'affaires réclament aussi l'aide gouvernementale dans le renflouement des caisses universitaires, à quelle fin ils ont d'ailleurs fait de fortes pressions au printemps dernier. «Mais les étudiants doivent mettre l'épaule à la roue: le gel des frais de scolarité n'a plus sa raison d'être», croient M. Dufour et son confrère de la Chambre de commerce, M. Ménard.

Certains étudiants ont suggéré la perception directe d'une contribution proportionnelle au chiffre d'affaires des entreprises québécoises, «afin que les compagnies fassent davantage que de simples dons aux universités», dit Mme Côté.

Mais pour les gens d'affaires, un tel impôt direct est hors de question. «Va-t-on nous demander de verser une taxe spéciale chaque fois qu'un secteur tombe en difficulté?» se demande M. Dufour, qui mise plutôt sur l'évolution, si lente fût-elle, de la mentalité des petits patrons québécois.

«Si la formation universitaire profite aux individus, elle est également indispensable aux besoins en main-d'oeuvre qualifiée de l'entreprise privée», écrit un étudiant de l'UQUAM, Richard Arteau, qui estime que les bénéficiaires de 60000 entreprises ont échappé à l'impôt en 1987.

Prêts et bourses

En bons samaritains, recteurs et gens d'affaires croient opportun que toute hausse des frais de scolarité s'accompagne d'une réforme du régime de prêts et bourses, «pour que jamais, note M. Dufour, un jeune ne puisse accéder à l'université par manque d'argent».

Le régime des prêts et bourses a été abondamment critiqué ces dernières années, notamment en raison de son traitement des gens de classes moyennes, grands perdants des règlements actuels. Mais ça devrait changer, souligne le sous-ministre à l'Enseignement supérieur, Pierre Boisvert. «Le volume d'aide a augmenté de 53 millions\$ cette année et ce sera la même chose après. De plus, on a diminué les contributions parentales et celles du conjoint», explique-t-il. Advenant une hausse des frais de scolarité, le régime sera amélioré en conséquence:

pour tout dollar d'augmentation, on ajoutera 22 sous à l'aide financière, ajoute M. Boisvert.

Moins d'étudiants et moins d'abandons

Autre éventualité advenant une hausse des frais de scolarité: les étudiants seront peut-être moins nombreux, mais ils abandonneront moins facilement leurs cours et passeront plus vite dans le réseau universitaire. «La persévérance est à la mesure de l'investissement», note la vice-rectrice aux finances à l'UQAM, Mme Junca-Adenot. Une hausse des frais de scolarité pourrait «rationnaliser» le flux d'étudiants sans réduire le nombre des diplômés.

Mais si c'est plus cher, plus d'étudiants travailleront, note Josette Côté, de l'ANEEQ, pour qui le travail et la principale cause des abandons scolaires.

«Le premier concurrent de l'université est le marché du travail», précise Mme Junca-Adenot. Et le marché du travail fournit souvent le seul moyen de payer les études, remarque l'économiste Lemelin, qui n'a jamais vu autant d'étudiants occuper des emplois pendant qu'ils fréquentent l'université. «De mon temps, ça ne se voyait pas. Mais les exigences étaient peut-être moindres. Peut-être la vie coûtait-elle aussi moins cher».

Mais les étudiants, appauvris ou pas, restent, selon l'économiste, «les jeunes les plus privilégiés de la société».

Québec-Ontario: l'écart en chiffres

Le Québec décerne deux fois moins de baccalauréats que l'Ontario (23531 contre 43925) et deux fois moins de doctorats (514 contre 1040). En pourcentages, le Québec est de 25 p. cent en-dessous de l'Ontario pour les études de premier cycle et de 15 p. cent aux cycles supérieurs.

Le Québec est toutefois numéro un pour «les autres diplômes», essentiellement des certificats. Ils constituent 34 p. cent de tous les diplômes accordés annuellement au Québec, alors qu'ils ne comptent que pour quatre p. cent en Ontario.

La proportion des diplômés universitaires au Québec est de 10 p. cent de la population, comparativement à 12,4 p. cent en Ontario et 11 dans le reste du pays. «Un retard éloquent sur la nécessité de majorer les investissements dans nos universités», commente Luc Rhéaume, du bureau du ministre Ryan.

Le Québec dépense moins par étudiant que l'Ontario, mais plus qu'elle par habitant. En chiffres, on arrive à 10140\$ par étudiant en Ontario contre 8151\$ au Québec; 248\$ par habitant au Québec contre 222\$ en Ontario.

Le ratio prof/étudiants: l'écart entre le Québec et l'Ontario est de 25 p. cent et il s'est accentué au cours des dernières années. En 1979, la proportion était ici de 15 étudiants par professeur, alors qu'elle est aujourd'hui de 21 étudiants par professeur.

© 1989 La Presse. Tous droits réservés.